

# RAPPORT ANNUEL 2025

banque  
du léman

Nous avons le plaisir de vous présenter le 12ème rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2025.



# SOMMAIRE

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général	3
Environnement économique	5
Chiffres clés 2025 et Perspectives 2026	7
Gouvernance	10
Indicateurs financiers	14
États financiers au 31 décembre 2025	15
Opinion d'audit	41

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION...

Nous avons le plaisir de vous présenter le 12e rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2025.

Cette nouvelle année s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire de développement soutenue, marquée par une dynamique commerciale solide, un positionnement renforcé sur nos marchés historiques et une exécution rigoureuse de notre plan stratégique 2023-2026. Dans un environnement économique et géopolitique toujours incertain, la Banque a poursuivi son développement avec agilité, prudence et détermination, fidèle à sa mission: offrir à chacun de ses clients une solution bancaire fiable, simple et accessible.

## UNE ANNÉE DE FORTE CROISSANCE COMMERCIALE

2025 a confirmé une nouvelle fois la pertinence de notre positionnement. Soutenue par un marché des frontaliers toujours dynamique, une présence renforcée en Suisse romande et l'appui des banques du Groupe BPCE, la Banque du Léman a poursuivi son développement de manière soutenue. Le partenariat engagé avec la Poste en 2024 a également contribué significativement à notre visibilité et à l'élargissement de notre base clients.

Le nombre de nouveaux clients a ainsi poursuivi sa progression, avec plus de 7'000 nouvelles entrées en relation sur l'année et un portefeuille total qui dépasse désormais les 28'000 clients. Cette croissance annuelle de plus de 20% nous permet de dépasser la barre symbolique de 10% de part de marché sur le segment de la clientèle frontalière française et ouvre la voie à des ambitions encore plus grandes.

Les résultats 2025 de la Banque sont tout aussi encourageants, portés par une offre compétitive et adaptée, ainsi que par une qualité de service reconnue. La progression des volumes de change et la demande croissante pour nos solutions transfrontalières confirment la solidité de notre modèle en zone frontalière.

Cette dynamique nous permet d'aborder avec confiance la dernière année de notre plan stratégique en cours.



DE GAUCHE À DROITE → François CODET - Président du conseil d'administration et Pascal DUCHAINE - Directeur Général

## AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE 2023 - 2026

2025 constitue une année charnière avant la finalisation de notre plan stratégique. Celui-ci s'articule autour de trois axes majeurs : commercial, financier et humain. L'ensemble des chantiers engagés a connu des avancées significatives au cours de l'exercice.

### Axe commercial : un positionnement renforcé

L'amélioration continue de notre offre de services, combinée à la croissance du marché des frontaliers, a permis d'atteindre les objectifs commerciaux fixés. Le développement de solutions digitales simplifiées, l'élargissement de nos canaux de distribution grâce au partenariat avec la Poste, ainsi que le renforcement de l'offre dédiée aux résidents suisses ont constitué des leviers majeurs de conquête.

### Axe financier : solidité et autonomie renforcée

L'année 2025 marque une étape supplémentaire vers une autonomie financière accrue. Les dépôts de la clientèle ont poursuivi leur progression, permettant de réduire le recours au refinancement intragroupe et renforçant ainsi une gestion plus diversifiée et maîtrisée du bilan.

La rentabilité dégagée depuis plusieurs années permet également à la Banque de maintenir ses ratios de fonds propres largement au-delà des exigences prudentielles et ce, sans devoir recourir à de nouveaux capitaux externes.

Par ailleurs, une discipline accrue dans la gestion du risque, un pilotage strict des coûts et une optimisation continue de nos processus ont contribué à renforcer notre solidité financière, tout en préservant notre capacité de croissance.

### Axe humain : un collectif engagé au service des clients

L'humain demeure au cœur de notre stratégie. L'engagement des équipes, leur expertise et leur capacité d'adaptation ont été déterminants dans la réussite de cette année. Les efforts entrepris en matière de conditions de travail, de formation et de développement des compétences portent leurs fruits, renforçant la cohésion et la motivation du collectif. La certification Great Place to Work obtenue fin 2025 avec un score global au-delà de 75% en est la parfaite illustration.

Notre volonté est de continuer à faire de la Banque du Léman une organisation apprenante, capable d'attirer et de fidéliser des talents dans un marché du travail toujours sous tension.

# ...ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## DE LA STABILITÉ DANS L'INSTABILITÉ : UN MONDE EN MUTATION, UNE BANQUE DU LÉMAN SOLIDE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'environnement actuel est marqué par une accumulation de facteurs d'incertitudes. Les évolutions géopolitiques, économiques et technologiques que nous traversons transforment profondément notre secteur. Cette instabilité soulève des défis mais crée également des opportunités nouvelles, à condition de disposer d'un modèle agile, prudent et résilient.

Dans ce contexte, la Banque du Léman s'appuie sur la solidité de ses fondamentaux, la qualité de ses équipes et une stratégie claire pour maintenir le cap. Notre capacité à ajuster nos modes de fonctionnement, à anticiper les risques et à structurer nos activités avec rigueur constitue un avantage déterminant.

Parmi les mutations porteuses d'opportunités, les avancées technologiques, notamment dans le digital et l'intelligence artificielle, permettent d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de fiabiliser nos processus et de renforcer l'expérience client. Pour la Banque du Léman, l'innovation répond à un objectif simple : offrir des services plus accessibles, plus fluides et plus réactifs, tout en maintenant un haut niveau de sécurité et une maîtrise rigoureuse des risques.

Les initiatives engagées ces dernières années – automatisation intelligente des processus, renforcement de nos outils de pilotage, simplification de l'expérience client – poursuivent une logique claire : rendre notre organisation plus robuste, plus agile et capable d'accueillir une croissance durable.

Dans un environnement incertain, la combinaison de la résilience et de l'innovation constitue un levier essentiel pour continuer à servir nos clients et à renforcer notre position sur nos marchés.

Pour conclure, l'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire solide, portée par une croissance maîtrisée, une exécution stratégique rigoureuse et un engagement sans faille de nos équipes. La Banque du Léman aborde la dernière année de son plan stratégique avec confiance et détermination, consciente des défis à venir mais forte de fondamentaux robustes et d'un modèle qui a démontré sa pertinence.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Banque pour leur engagement quotidien, ainsi que nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Ensemble, nous poursuivrons la construction d'une banque utile, responsable et durable, au service de la région et de toutes celles et ceux qui la font vivre.



François CODET - Président du Conseil d'Administration

Pascal DUCHAINE - Directeur Général

*F. Codet*

*P. Duchaine*

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



Bruno LAURENT → Directeur général adjoint /  
Directeur administratif et financier

*B. Laurent*

## UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE SOUS TENSION, DES PERSPECTIVES INCERTAINES POUR 2026

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un cycle mondial marqué par une croissance jusqu'ici résiliente, mais désormais fragilisée par une multiplication de tensions politiques, commerciales et géostratégiques. Après plusieurs trimestres d'expansion soutenue par une consommation robuste et par l'accélération des investissements privés — notamment dans les technologies d'intelligence artificielle — le déclenchement de la guerre entre les États-Unis, Israël et l'Iran fin février 2026 est venu bouleverser une trajectoire jusqu'alors favorable.

### Croissance et inflation : une dynamique positive menacée

La croissance mondiale, jusque-là préservée du risque de récession, commence à montrer des signes d'essoufflement. L'impact direct du conflit au Moyen-Orient, combiné à l'augmentation des prix de l'énergie, crée un choc d'offre susceptible de freiner la production industrielle dans de nombreuses économies avancées. Les politiques de relance en Europe et en Chine avaient permis d'atténuer les effets des tensions tarifaires initiées par l'administration américaine. Cependant, les récentes nouvelles menaces de taxations suite à l'invalidation par la Cour suprême américaine des droits de douane imposés en 2025, sont de nature à maintenir une incertitude néfaste pour tous, à commencer pour l'économie Suisse, très exposée au marché américain.

Les États-Unis restent confrontés à une inflation plus élevée que celle observée en Europe ou en Suisse, en partie liée aux mesures protectionnistes instaurées en 2025. En Europe, l'inflation est désormais stabilisée autour de niveaux compatibles avec les objectifs des banques centrales, tandis que la Suisse continue d'afficher une inflation faible, même si les tensions géopolitiques actuelles pourraient inverser cette tendance en cas de flambée prolongée des prix du pétrole et du gaz. L'embrasement du Moyen-Orient constitue en effet un risque majeur. Son évolution — rapide ou durable, régionale ou élargie — conditionnera largement la trajectoire macroéconomique de 2026. L'environnement mondial pourrait basculer de la résilience à la contraction si le conflit venait à s'intensifier ou s'internationaliser.

### L'économie suisse : une résilience intacte mais des vents contraires en approche

L'économie suisse a jusqu'à présent fait preuve d'une remarquable stabilité. L'activité reste soutenue par une demande intérieure robuste et un marché du travail en quasi plein emploi. Cependant, certains secteurs exportateurs fortement exposés aux droits de douane américains, notamment le secteur des machines, équipements électriques et métallurgie (secteur MEM), font face à une visibilité réduite.

Pour 2026, la Suisse devrait maintenir une croissance modérée, sous réserve que les tensions géopolitiques et commerciales ne se renforcent pas davantage. La demande de main-d'œuvre reste forte, notamment dans les zones frontalières, où la pénurie structurelle de compétences continue de soutenir un recours croissant aux travailleurs transfrontaliers.

## MARCHÉ DES FRONTALIERS : UNE DYNAMIQUE TOUJOURS POSITIVE

Marché stratégique pour la Banque du Léman, le marché des travailleurs frontaliers a poursuivi en 2025 une progression soutenue, dans un contexte où la Suisse continue de faire face à une pénurie structurelle de main-d'œuvre qualifiée. Cette dynamique est particulièrement visible dans les régions frontalières, au premier rang desquelles l'Arc lémanique et la région bâloise, où la demande demeure portée par les secteurs de la santé, des services spécialisés, de la finance et des technologies de l'information. La progression reste également notable dans les activités liées à l'industrie pharmaceutique et chimique, alors que l'Arc jurassien enregistre une évolution plus contrastée, dépendante des cycles de la microtechnique et de l'horlogerie, affecté ces derniers mois par les mesures protectionnistes américaines.

Les facteurs expliquant cette croissance demeurent inchangés : attractivité salariale, amélioration des infrastructures de transport, cadre de télétravail stabilisé et différentiel de coût du logement entre la Suisse et les pays voisins. À l'inverse, certains segments manufacturiers exposés au ralentissement économique européen, notamment le secteur MEM, connaissent des ajustements qui touchent prioritairement les travailleurs frontaliers, sans remettre en cause la dynamique globale observée au niveau national.

Pour 2026, les perspectives restent orientées positivement, même si l'intensification des tensions commerciales internationales pourrait modérer le rythme de croissance. Les secteurs de la santé, de l'ingénierie, des technologies numériques et de la finance devraient continuer de tirer la demande de main-d'œuvre étrangère, tandis que la région bâloise et l'Arc lémanique devraient demeurer les pôles les plus dynamiques. Dans un marché du travail où le taux de chômage reste faible et les postes vacants nombreux, le recours aux travailleurs frontaliers devrait continuer à constituer un déterminant essentiel de l'équilibre économique des régions limitrophes.



## TAUX D'INTÉRÊT : UNE VISIBILITÉ EXTRÊMEMENT RÉDUITE

L'année 2025 reste marquée par une évolution contrastée des taux d'intérêt, dans un environnement international dominé par le retour des tensions commerciales, notamment via les nouvelles hausses de droits de douane américaines, et par une visibilité réduite sur les trajectoires d'inflation. Après une phase d'assouplissement monétaire amorcée dès 2024 par plusieurs banques centrales, le ralentissement de l'activité mondiale et l'absence de véritable emballement inflationniste ont permis de prolonger ce mouvement, mais au prix d'une incertitude accrue sur la suite du cycle.

En Suisse, la Banque nationale suisse a d'abord poursuivi sa politique accommodante engagée en 2024, ramenant progressivement son taux directeur à 0%, niveau atteint courant de l'année 2025 puis reconduit lors de l'évaluation de mars 2026, dans un contexte où l'inflation reste très contenue et où le ralentissement possible du commerce mondial pèse sur la croissance. Cette orientation confirme la volonté de soutenir l'activité domestique, tout en préservant la stabilité des prix grâce, le cas échéant, à des interventions sur le marché des changes pour limiter une appréciation excessive du franc suisse.

En zone euro, la Banque centrale européenne a prolongé en 2025 la détente amorcée en 2024, ramenant son taux de dépôt à 2% au milieu de l'année, puis le maintenant à ce niveau jusqu'à la fin de l'exercice, conformément à une approche graduelle et dépendante des données. La situation aux États Unis est demeurée quant à elle plus incertaine : après avoir conservé une fourchette de taux directeurs autour de 4.25%-4.50% une grande partie de l'année, la Réserve fédérale a engagé fin 2025 une série limitée de baisses destinées à accompagner le ralentissement de l'économie et la dégradation du marché du travail, tout en restant attentive au risque de résurgence inflationniste lié à la nouvelle politique tarifaire américaine.

Les taux longs reflètent cette situation ambiguë. En Suisse, la courbe reste globalement plate, voire légèrement inversée, avec un taux swap CHF à 10 ans évoluant sur des niveaux nettement inférieurs à ceux observés début 2024, traduisant autant l'assouplissement monétaire que les craintes d'un ralentissement économique global prolongé. Dans les grandes économies avancées, les anticipations de taux directeurs pour 2026 restent modérées : les projections de la Fed suggèrent un taux court terme globalement stable sur l'exercice à venir, tandis que les scénarios de marché pour la zone euro n'anticipent qu'un très léger redressement des rendements souverains dans les prochains mois.

Dans l'ensemble, les perspectives sur les taux demeurent entourées d'un degré élevé d'incertitude : la mise en place ou l'intensification de nouveaux droits de douane pourrait réactiver les tensions inflationnistes, poussant les banques centrales à interrompre, voire à inverser, le mouvement d'assouplissement, tandis qu'un ralentissement plus marqué du commerce mondial renforcerait au contraire les pressions en faveur d'une nouvelle phase de détente monétaire. Et la guerre en Iran ne fait que rajouter de l'incertitude à l'incertitude existante.

Dans ce contexte, le marché hypothécaire suisse bénéficie d'un environnement de financement plus favorable qu'en 2023 et 2024, même si les agents économiques demeurent attentifs aux évolutions de la conjoncture internationale et à l'impact potentiel d'un choc inflationniste exogène. Les scénarios prospectifs pour 2026 restent donc ouverts, oscillant entre la poursuite d'une détente graduelle, dans un cadre où l'inflation resterait proche des objectifs des banques centrales, et un possible recalibrage à la hausse des taux en fonction des développements géopolitiques, commerciaux et énergétiques mondiaux.

## MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL SUISSE : UN DYNAMISME QUI PERDURE

Le marché immobilier suisse montre en 2025 une dynamique qui reste soutenue, favorisée par la détente des taux hypothécaires amorcée en 2024 et confirmée en début d'année. Cette amélioration du financement intervient dans un contexte où l'offre reste structurellement limitée, en particulier dans les zones urbaines comme Genève, Lausanne ou Zurich, où les logements familiaux de 3 à 4 pièces demeurent très recherchés et où les capacités de mise en chantier restent contraintes par la rareté du foncier et par des processus d'autorisation toujours longs.

Dans le segment résidentiel, les prix continuent d'augmenter modérément en 2025, avec des variations plus marquées dans les agglomérations du Léman et de Zoug, où la demande excède largement l'offre disponible. Les communes périphériques telles que Nyon ou Rolle bénéficient également d'une dynamique soutenue, portée par un déplacement progressif de la demande vers des zones mieux desservies et offrant davantage de surfaces habitables. À l'inverse, certaines régions rurales montrent une stabilisation des prix, reflet d'un marché plus sensible aux variations de taux et à la capacité de financement des ménages.

Le marché des immeubles de rendement présente quant à lui une évolution plus contrastée. Les surfaces commerciales en périphérie des grandes villes affichent des taux de vacance persistants, tandis que les objets résidentiels situés dans les centres urbains (immeubles locatifs à Genève, Lausanne ou Bâle) continuent d'attirer les investisseurs, en raison d'une demande locative structurellement forte et d'une meilleure résilience en période de ralentissement économique. Par ailleurs, les projets de rénovation énergétique gagnent en importance, en particulier dans le parc immobilier des années 1960-1980, où les coûts de remise en état influencent progressivement les décisions d'investissement.

Malgré la détente des taux, plusieurs incertitudes subsistent. Le ralentissement du commerce mondial et l'augmentation des coûts de construction limitent la capacité d'expansion de l'offre nouvellement construite, en particulier dans les cantons à forte densité. Dans ce contexte, l'hypothèse d'une correction significative des prix apparaît peu probable, mais la normalisation engagée depuis 2023 devrait se poursuivre, avec des disparités plus fortes entre marchés régionaux et une sélectivité accrue des investisseurs.

Pour 2026, les perspectives restent étroitement dépendantes de l'évolution de la politique monétaire et de la capacité de la demande à absorber les hausses de prix passées. Une poursuite de la baisse graduelle des taux pourrait favoriser un regain des transactions, en particulier dans le résidentiel familial et les logements en PPE dans les zones périurbaines, tandis qu'un retournement des taux ou un choc géopolitique majeur pourrait au contraire prolonger la phase d'ajustement observée dans les segments plus exposés au cycle économique, comme les bureaux et les surfaces commerciales de seconde zone.

## LE FRANC SUISSE : AU PLUS HAUT, ENTRE VALEUR REFUGE ET CONTRAINTES MACROÉCONOMIQUES

L'année 2025 a été marquée par un franc suisse à son plus haut historique, reflet des tensions géopolitiques persistantes, du ralentissement du commerce mondial et du repositionnement des investisseurs face aux incertitudes entourant les trajectoires d'inflation et de taux d'intérêt. Le taux EUR/CHF s'est ainsi établi dans une fourchette relativement étroite, oscillant entre 0.92 et 0.96 pendant la majeure partie de l'année, avant de connaître une appréciation plus marquée début 2026, dans un contexte de regain de tensions géopolitiques au Moyen-Orient et d'inquiétudes croissantes concernant la croissance européenne.

Cette évolution s'est inscrite dans un environnement monétaire où la Suisse a poursuivi l'assouplissement engagé en 2024, avec un taux directeur ramené à 0% courant 2025, ce qui aurait normalement dû limiter la pression haussière sur le franc. Cependant, les épisodes de volatilité internationale, l'augmentation de l'aversion au risque et la dégradation des perspectives macroéconomiques dans plusieurs zones économiques majeures ont compensé cet effet, maintenant une demande soutenue pour la devise helvétique. Dans le même temps, la faiblesse relative de l'euro, pénalisée par des performances industrielles hétérogènes et par une dynamique de croissance modérée, a contribué à accentuer la force du franc sur la période.

Les perspectives pour 2026 sont désormais fortement influencées par les développements géopolitiques récents. Le déclenchement fin février du conflit opposant les États-Unis à l'Iran a provoqué un mouvement massif de repli vers les actifs jugés les plus sûrs. Dans ce contexte, le franc suisse a rapidement atteint le seuil symbolique de 0.90 pour un euro, pour s'établir actuellement dans une zone comprise entre 0.90 et 0.91, illustrant une fois encore son statut de valeur refuge privilégiée lors des épisodes de stress international. Cette appréciation résulte également d'une dynamique où les marchés anticipent des flux de capitaux encore plus importants vers les actifs helvétiques tant que le conflit demeure incertain, mais aussi d'une perception renforcée de la stabilité politique et institutionnelle de la Suisse.



POUR L'ANNÉE  
**2026**

Pour 2026, l'évolution du franc dépendra donc largement de la durée et de l'intensité du conflit au Moyen-Orient, des effets potentiels sur les prix de l'énergie, ainsi que de la capacité des banques centrales occidentales à maintenir un équilibre entre lutte contre l'inflation importée et soutien à l'activité. Un maintien du franc sous les 0.92 pour un euro apparaît toutefois fortement plausible. Demeure la question d'un passage durable sous les 0.90. La Banque Nationale Suisse tente actuellement de défendre verbalement sa devise en prévenant le marché qu'elle n'hésiterait pas à intervenir en cas de besoin. Parmi les outils à sa disposition, un retour rapide et marqué des taux négatifs suisses serait potentiellement de nature à rebattre les cartes.





# CHIFFRES CLEFS 2025 & PERSPECTIVES 2026

## CHIFFRES CLEFS 2025

L'année 2025 s'inscrit comme un exercice de forte dynamique commerciale, marqué par l'atteinte de l'ensemble des objectifs budgétés, objectifs initialement considérés comme ambitieux, et portée par la croissance soutenue du marché frontaliers, par le renforcement de nos canaux d'acquisition et par la montée en puissance d'outils opérationnels permettant d'absorber des volumes plus importants tout en préservant une relation client de proximité.

Sur le plan commercial, plus de 7 000 nouveaux clients ont rejoint la Banque en 2025, dont plus de 6 000 frontaliers, portant le portefeuille à plus de 28 000 clients en fin d'exercice, soit une croissance de 21 %. Cette progression s'explique d'abord par un marché des frontaliers toujours en expansion (+1,2 % sur 2025, près de 20 % sur cinq ans). La Banque a su développer une offre adaptée aux spécificités transfrontalières, notamment les services de change et la fluidité des flux financiers entre la Suisse et la France, et ainsi s'imposer comme un acteur de référence pour cette clientèle. Le maillage territorial renforcé combinant les entités du Groupe BPCE en lisière de frontière et le réseau postal issu du partenariat conclu avec le groupe La Poste suisse est sans conteste un élément additionnel expliquant notre croissance actuelle. Finalement, la Banque s'appuie sur des capacités opérationnelles accrues, avec une digitalisation des processus internes, permettant d'absorber une plus grande activité sans renoncer à la dimension humaine de la relation. Dans ce contexte, la part de marché de la Banque progresse pour atteindre 10 % des frontaliers à fin 2025 (8 % à fin 2024).

La clientèle suisse et la clientèle entreprises contribuent également à la performance globale de la Banque, avec des croissances respectives de 19 % et 9 % sur l'année écoulée. Ces deux segments soutiennent notamment la

croissance de la collecte qui passe de CHF 688 mios fin 2024 à CHF 798 mios fin 2025, soit +16 % en un an. Combinée à une croissance maîtrisée des crédits, le stock progressant de 3 % sur l'année, principalement sur les hypothèques résidentielles à faible risque en Suisse romande et, de manière secondaire, en France voisine, cette évolution permet d'améliorer le ratio collecte / crédit de 52 % à 59 % sur l'exercice.

En matière de refinancement et d'autonomie financière, la Banque poursuit sa diversification : la collecte clientèle représente fin 2025 53 % des ressources de la Banque (2024 : 48 %), les emprunts auprès de la Banque suisse des lettres de gage 23 % (2024 : 22 %) et les emprunts Groupe BPCE 24 % (2024 : 29 %). Parallèlement, la Banque maintient un niveau de solvabilité élevé sans nouvel apport en capital ; le ratio de fonds propres s'établit à 21,4 % à fin 2025 (2024 : 19,1 %), l'amélioration constatée entre 2024 et 2025 s'expliquant notamment par un cadre réglementaire plus favorable pour les expositions à faible risque dans le sillage de Bâle III final.

Sur le plan des résultats, le PNB de la Banque progresse en 2025 de 5 % à CHF 24.6 mios. Cette évolution reflète d'abord l'essor des activités de change (commissions CHF 11.3 mios, +15 % par rapport à 2024) et la hausse des commissions bancaires (CHF 3.8 mios, +19 %), effets qui compensent la baisse de 9 % de la marge nette d'intérêts à CHF 9.4 mios, dans un environnement de taux en repli continu depuis 2024. Les charges opérationnelles augmentent de 5 %, essentiellement sous l'effet de la masse salariale (+ CHF 1.1 mio), en cohérence avec la montée en charge commerciale.

Après amortissements et variations de provisions, le résultat opérationnel est aligné sur 2024 à CHF 2.5 mios. En intégrant produits et résultats extraordinaires, le résultat net s'établit à CHF 2.6 mios (2024 : CHF 3.5 mios).

## PERSPECTIVES 2026

2026 constitue la dernière année du plan stratégique 2023–2026 ; aucune remise en cause des orientations définies en 2022 n'est identifiée à ce stade. Dans un environnement économique susceptible de demeurer volatil, la Banque vise la poursuite d'une croissance soutenue de sa base clients, qui devrait approcher 34 000 à fin d'année, soit près de 20 % supplémentaires, hypothèse intégrant à la fois les capacités d'absorption opérationnelles mais également la possibilité d'un ralentissement du marché des frontaliers.

Les activités de change devraient rester un moteur, avec une croissance des commissions attendue à nouveau au delà 10 %, tandis que les commissions bancaires devraient progresser à un rythme cohérent avec l'expansion du portefeuille clients.

Compte tenu des stratégies de couverture de taux en place, la marge d'intérêts présente en 2026 une sensibilité limitée aux évolutions du marché, à la baisse comme à la hausse. Compte tenu d'une légère amélioration anticipée du coût de refinancement, la marge d'intérêts avant coût du risque devrait dépasser CHF 11 mios en 2026.

Les charges opérationnelles sont projetées en hausse d'environ 8 % pour l'exercice à venir, en ligne avec la croissance de l'activité et les projets d'infrastructure. A cet égard, la Banque inaugurera d'ici la fin de l'été 2026 des nouveaux locaux à Lausanne, et plus précisément dans l'emblématique Hôtel des Postes à la place Saint-François, immeuble récemment rénové, et qui permettra de renforcer la visibilité de la Banque dans la capitale vaudoise.

Sur le plan bilanciel, une poursuite de la croissance des encours de crédits d'environ 4 % est anticipée, concentrée sur les crédits hypothécaires résidentiels en Suisse et en France. Cette progression devrait être intégralement financée par la croissance de la collecte clientèle, susceptible de se rapprocher des CHF 900 mios, ce qui permettrait ainsi de réduire encore le recours aux emprunts Groupe et de renforcer le ratio collecte sur crédit.

Pour conclure, 2026 sera l'année d'achèvement du 3ème plan stratégique de la Banque, mais également et surtout le point de départ d'une nouvelle étape dans laquelle la Banque pourra s'appuyer sur des bases commerciales et financières solides construites et renforcées depuis maintenant plus de 12 ans, et qui lui permettront d'afficher l'ambition de devenir non seulement une banque de référence auprès de tous les frontaliers de Suisse, mais également une banque qui peut répondre aux besoins d'une population locale, soucieuse de pouvoir s'appuyer sur un partenaire financier qui met l'humain au coeur de sa stratégie.



# GOUVERNANCE

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**François CODET** → Président

### FORMATION

- Perspectives Dirigeance - cycle de préparation aux fonctions de dirigeant exécutif (Sciences Po Paris)
- CPM (formation des cadres supérieurs du Groupe Banque Populaire),
- Institut Technique Bancaire (ITB), major de la promotion 1996
- Institut des Forces de Vente, Chambre de Commerce de Bordeaux
- BTS Action Commerciale

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1991 - 2010 | **Banque Populaire Sud Ouest**  
De chargé d'accueil à Directeur d'agence (1991 - 2000)  
Chargé d'études à la Direction des crédits (2001 - 2002)  
Responsable du contrôle de gestion (2002 - 2005)  
Directeur administratif et Financier (2005 - 2010)

2011 - 2012 | **Banque Populaire Sud Ouest / Banque Populaire ACA**  
Directeur général adjoint – Supports et Finance

2013 - 2015 | **Banque Populaire ACA**  
Directeur général adjoint – Engagement, Finance et Immobilier

2015 - 2018 | **Caisse d'Épargne Nord France Europe**  
Membre du Directoire, Pôle finance et Engagements

2018 - 2021 | **Caisse d'Épargne Côte d'Azur** - Président du Directoire

2021 - 2022 | **Natixis Assurance** - Directeur général

2022 - 2023 | **BPCE Assurances** - Directeur général

2023 - Actuel | **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** - Président du Directoire

### MANDATS

- Président du Conseil de Surveillance de Rhône Alpes PME Gestion
- Administrateur de BPCE Infogérance et technologies, et GIE BPCE-IT
- Administrateur de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne
- Président du Conseil d'administration de l'association HUB612
- Président de la SAS Rework
- Président de la SAS HUB612 Participations
- Censeur de la Société des Trois Vallées
- Administrateur de la Compagnie des Alpes
- Administrateur du Club du Musée Saint-Pierre



**Hans ISLER** → Vice-Président indépendant

### FORMATION

- Université de Saint-Gall - Master en sciences économiques
- Expert-comptable diplômé

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1980 | **Comité International de la Croix Rouge** : Délégué

1980 - 2002 | **Arthur Andersen SA**  
Fonctions diverses, Associé et membre du conseil d'administration

2002 - 2011 | **Ernst & Young SA**  
Associé et membre du conseil d'administration

2012 - Actuel | **Administrateur indépendant**

### MANDATS

- Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Pictet & Cie SA, Membre de l'organe de contrôle de Pictet & Cie Group SCA,
- Membre de l'organe de contrôle de Bank Pictet & Cie (Asia) Ltd, Singapore (jusqu'en novembre 2024)
- Président du Conseil d'administration de Valcourt SA
- Membre du Conseil d'administration de MKS PAMP SA, de GoldAvenue SA, de Pamp Ventures SA et de MMTC PAMP (India) Limited,
- Administrateur de PAMP Technologies (India) pvt Ltd
- Membre du Comité de finance de Médecins Sans Frontière Suisse (jusqu'en octobre 2024)
- Membre du conseil de Fondation de Appel de Genève
- Membre du conseil de Fondation de Audemars Piguet pour le Bien Commun
- Président de Compagnie Financière Taler SA, Luxembourg (jusqu'au 30 septembre 2025)



Nicolas BALERNA →

Membre (depuis le 17 décembre 2024)

### FORMATION

- AMP – Advanced Management Program BPCE (focus marketing digital)
- MSc2 (Bac+5) – Audit & Corporate governance (IAE Aix-Marseille Université)
- Master (Bac+4) – Economie et Gestion de l'Entreprise (Université de Strasbourg)

### PARCOURS PROFESSIONNEL

2001 - 2005 | **Cabinet Deloitte - International Financial Institutions**  
Missions de conseil et d'acquisitions

2005 - 2009 | **Caisse Nationale des Caisses d'Épargne**  
Inspecteur puis chef de mission auprès de l'inspection Générale Groupe

2009 - 2019 | **Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon**  
Directeur de l'inspection et de l'audit (2009-2015)  
Directeur de l'animation commerciale (2015-2018)  
Directeur du développement (2018- mars 2019)

2019 - 2024 | **Groupe BPCE**  
Directeur du marché des particuliers – Développement Caisse d'Épargne (mars 2019-mai 2021)  
Directeur de la Banque de Détail & Directeur adjoint du Développement Caisse d'Épargne (mai 2021-avril 2024)

2024–actuel | **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes**  
Membre du Directoire en charge du Pôle Banque de Détail

### MANDATS

- BPCE LEASE : Administrateur, représentant permanent de CERA, depuis le 01/05/2024



Jean-Louis HOFBAUER →

### FORMATION

- BEP CAP de comptabilité
- Diverses formations administratives et financières

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1983 | **Bellemin-Noël Viandes** - Employé de bureau

1983 - 1985 | **D.I.G.** - Analyste programmeur

1985 - 1993 | **Soviber** - Trésorier et comptable

1993 - 2013 | **Routin SA**  
Secrétaire général (1993-1996)  
Directeur général adjoint en charge des finances, RH et services généraux (1996-2013)

2013 - 2023 | **Trialp**  
Président Directeur Général (2013 - 2023)  
Président (2024 - Actuel)

### MANDATS

- Membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Président du comité des risques de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Membre du comité d'Audit de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Membre du comité de rémunération de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Président et administrateur de la Société Locale d'Épargne de Savoie de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Vice-Président de l'Association Enfin! Réemploi
- Trésorier de la communauté Emmaüs de Chambéry





**Andrea JOSS** → Membre

### FORMATION

- ESCP-EAP – Master en Management

### PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2020 | **Groupe BPCE** - Auditrice  
2010 - 2021 | **Banque Populaire Atlantique / Grand Ouest**  
Directrice Finance et Juridique (2010 - 2016)  
Directrice des risques et de la conformité (2016 - 2017)  
Directrice des ingénieries (2017-2020)  
2021 - Actuel | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**  
Membre du Directoire en charge des finances

### MANDATS

- Administratrice BPCE Services Financiers
- Administratrice A.N.A.T
- Administratrice AEW Foncière Écureuil
- Membre du Conseil de Surveillance Aream Hotels
- Membre du Conseil d'administration d'Erilia



**Laurent STAFFELBACH** → Membre

### FORMATION

- École Polytechnique Fédérale de Lausanne – Architecte diplômé  
- IMD Lausanne – Executive MBA  
- IMD Lausanne – Strategic Finance Program

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1982 - 1987 | **Architecte dans les secteurs privé et public**  
1987 - 1994 | **Frieden & Staffelbach SA, cabinet d'architecture**  
Cofondateur et propriétaire  
1995 - 2002 | **Ciments Vigier SA, UBS SA**  
Responsable immobilier, gestion de crédits immobiliers 'recovery'  
2003 - 2011 | **CFF Immobilier, Berne**  
Responsable de la stratégie immobilière, du management de projets immobiliers  
2012 - 2015 | **CFF Infrastructure, Lausanne**  
Responsable du programme ferroviaire 'Léman 2030'  
2015 - 2016 | **Domicim, Lausanne** - CEO  
2017 - Actuel | **Staffelbach & Partner Sàrl**  
Conseils en stratégies immobilières. Fondateur, associé.  
Administrateur indépendant.

### MANDATS

- Membre du Conseil d'administration de Bonhôte Immobilier SICAV
- Membre du Conseil stratégique du Cully Jazz Festival
- Membre du Conseil de fondation du Théâtre du Jorat, Mézières
- Membre du Conseil de la fondation "Caux Initiatives et Changement"





## FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
François CODET	<b>Président</b>		Membre
Hans ISLER	Vice-Président	<b>Président</b>	
Nicolas BALERNA	Membre		Membre
Jean-Louis HOFBAUER	Membre		
Andrea JOSS	Membre	Membre	
Laurent STAFFELBACH	Membre		<b>Président</b>

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION



**Pascal DUCHAINE** → Directeur Général

### FORMATION

- Cycle Advanced Management Program B.P.C.E
- Cycle d'Études Supérieures des Affaires H.E.C
- Cycle d'Études Supérieures de Banque du C.F.P.B
- Ingénieur Université Technologie de Compiègne U.T.C

### PARCOURS PROFESSIONNEL

2005 - 2009 | **Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne**  
Directeur du marché des entreprises, membre du comité de direction  
2009 - 2018 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**  
Directeur du marché des entreprises, membre du comité exécutif (2009-2015)  
Directeur de l'Économie Locale, membre du comité exécutif (2015-2018)  
2019 - Actuel | **Banque du Léman** - Directeur général



**Bruno LAURENT** → Directeur général adjoint  
Directeur administratif et financier

### FORMATION

- Université Paris Dauphine - Maîtrise de sciences de gestion
- Institut National des Télécommunications – INT (Telecom Sud-Paris)
- Université Laval, Canada – MBA
- Expert-comptable diplômé

### PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2010 | **Ernst & Young SA** - De Junior à Manager  
2010 - 2014 | **Qatar National Bank, Genève**  
Directeur financier, risques et crédit  
2014 - Actuel | **Banque du Léman**  
Directeur administratif et financier  
Directeur général adjoint depuis 2015



**Philippe BRUNIER** → Directeur des opérations  
(jusqu'au 31.05.2025)

### FORMATION

- Université Lyon III - Licence Administration des Entreprises & Sociétés
- Université Lyon III - Maîtrise Finance et Gestion de Portefeuille

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1985 - 1986 | **Compagnie des Agents de Change (Lyon)**  
Analyste programmeur  
1986 - 2014 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**  
Développeur, Chef de Projet, Directeur technique IT (1986-2004)  
Directeur de la Sécurité et de la Continuité (2004-2012)  
Directeur de Projets Système d'Information et Back-office (2012-2014)  
2014 - Actuel | **Banque du Léman**  
Directeur des opérations



**David GEYNET** → Directeur commercial

### FORMATION

- Université du Maine – Le Mans - DESS de Gestion des entreprises d'économie sociale.
- Université des Alpes – Grenoble – Maîtrise de gestion option finances comptabilité
- Université de Savoie – Annecy – DUT de gestion des entreprises

### PARCOURS PROFESSIONNEL

1997-2001 | **Banque Laydernier (Annecy)** - Chargé d'affaires professionnels  
2001 – 2004 | **Caisse d'Épargne des Alpes (Chambéry)** - Chargé d'affaires entreprises  
2004 – 2013 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes (Chambéry et Annecy)** - Directeur de centres d'affaires entreprises  
2013 – 2017 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes** - Directeur du marché des PME  
2017 – 2019 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes** - Directeur des Engagements  
2020 - actuel | **Banque du Léman** - Directeur commercial

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION (suite)



**Xavier PANNATIER** →

Directeur des opérations  
(depuis le 06.06.2025)

### FORMATION

CFC employé de commerce – banque (UBS SA)  
CAS Management des organisations à but non lucratif. Idheap  
Diplôme d'économiste d'entreprise ES, ESECO  
DAS en gestion des risques d'entreprise, UNIGE  
EMBA Gestion des risques d'entreprise, HEG-GE

### PARCOURS PROFESSIONNEL

2014 – 2018 | **UBS SA**  
Apprentissage, formation de cadre et conseiller clientèle private bankin  
2010 - 2014 | **Financière Mermod SA**  
Conseiller clientèle et responsable développement  
2014 - 2018 | **Caisse d'Epargne Riviera**  
Responsable informatique  
2018 - 2025 | **Swisscom SA**  
Delivery Manager  
2025 - Actuel | **Banque du Léman**  
Directeur Opérationnel

### MANDATS

Président Lausanne-Sports Omnisports



# INDICATEURS FINANCIERS

PUBLICATION SELON LES PRESCRIPTIONS SUR LES FONDS PROPRES (Circulaire FINMA 2016/1 publication – banques)

Position	31.12.2025	31.12.2024
CHF 1'000		
<b>FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE (CHF)</b>		
Fonds propres de base durs (CET1)	124'185	121'542
Fonds propres de base (T1)	124'185	121'542
Fonds propres totaux	127'653	125'499
<b>POSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DES RISQUES (RWA) (CHF)</b>		
RWA	595'002	656'195
<b>RATIOS DE FONDS PROPRES BASÉS SUR LES RISQUES (EN % DES RWA)</b>		
Ratio CET1 (%)	20.9%	18.5%
Ratio de fonds propres de base (%)	20.9%	18.5%
Ratio de fonds propres globaux (%)	21.4%	19.1%
<b>EXIGENCES EN VOLANTS EN CET1 (EN % DES RWA)</b>		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2.5%	2.5%
Volant de fonds propres anticyclique étendu (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	0%
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC (%))	13.5%	11.1%
<b>RATIOS-CIBLES DE FONDS PROPRES SELON L'ANNEXE 8 DE L'OFR (EN % DES RWA)</b>		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	3.2%	2.5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	1.6%	1.6%
Ratio-cible en CET1 (en%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12.2%	8.6%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.6%	10.1%
Ratio-cible global de fonds propres (en%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12.8%	12.1%
<b>RATIOS DE LEVIER BÂLE III</b>		
Engagement global (CHF)	1'675'120	1'581'230
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.4%	7.7%
<b>RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME LCR</b>		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	133'606	146'195
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	52'582	80'924
<b>Ratio de liquidités, LCR (en %) du 4ème trimestre</b>	<b>254.1%</b>	<b>181%</b>
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	97'699	108'678
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	51'563	67'227
<b>Ratio de liquidités, LCR (en %) du 3ème trimestre</b>	<b>189.5%</b>	<b>162%</b>
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	128'249	114'232
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	55'482	61'436
<b>Ratio de liquidités, LCR (en %) du 2ème trimestre</b>	<b>231.2%</b>	<b>186%</b>
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	141'877	102'717
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	72'245	51'148
<b>Ratio de liquidités, LCR (en %) du 1er trimestre</b>	<b>196.4%</b>	<b>201%</b>
<b>RATIO DE FINANCEMENT NSFR</b>		
Refinancement disponible stable (en CHF)	1'259'739	1'170'988
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	955'576	894'953
Ratio de financement, NSFR (en %)	131.8%	130.8%

# ÉTATS FINANCIERS 2025

## BILAN (AU 31 DÉCEMBRE 2024)

	Notes	2025	2024
CHF 1'000			
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités		163'201	177'795
Créances sur les banques		108'898	53'051
Créances sur la clientèle	6,1	29'998	33'639
Créances hypothécaires	6,1	1'326'613	1'285'879
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6,2	1'665	3'838
Immobilisations financières	6,4	1'159	-
Comptes de régularisation	6,3	3'398	4'083
Participations	6,5	3'447	3'447
Immobilisations corporelles	6,6	2'429	2'441
Autres actifs	6,6	9'463	10'265
<b>Total actifs</b>		<b>1'650'271</b>	<b>1'574'438</b>
Total des créances subordonnées		-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-
<b>PASSIFS</b>			
Engagements envers les banques		360'811	417'727
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		798'338	687'501
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6,2	10'376	11'831
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		340'500	318'500
Comptes de régularisation	6,3	12'314	12'510
Autres passifs	6,7	520	770
Provisions	6,1	3'227	4'057
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capitaux propres			
Capital social	6,12	140'000	140'000
Perte reportée		-18'458	-21'985
Bénéfice de l'exercice		2'642	3'527
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>124'184</b>	<b>121'542</b>
<b>Total passifs</b>		<b>1'650'271</b>	<b>1'574'438</b>
Total des engagements subordonnés		-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-

## OPÉRATIONS HORS-BILAN

	Notes	2025	2024
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6,1	22'586	10'739
Engagements conditionnels	7,1	9'015	7'373
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	6,1 ; 6,4	1'462	1'462

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2025	2024
CHF 1'000			
<b>RESULTAT DES OPERATIONS D'INTERETS</b>			
Produit des intérêts et des escomptes		23'161	30'119
Charges d'intérêts	8,2	-12'461	-18'061
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>10'700</b>	<b>12'058</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-1'274	-1'712
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>9'426</b>	<b>10'346</b>
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		14	14
Produit des commissions sur les opérations de crédit		227	323
Produit des commissions sur les autres prestations de service		4'778	3'665
Charges de commissions		-1'201	-795
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>3'819</b>	<b>3'207</b>
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE NEGOCE</b>	8,1	11310,07291	9861,15352
<b>AUTRES RESULTATS ORDINAIRES</b>		60,15902	52,27874
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	8,3	-10'297	-9'078
Autres charges d'exploitation	8,4	-9'863	-10'074
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-20'159</b>	<b>-19'152</b>
<b>Bénéfice Brut</b>		<b>4'455</b>	<b>4'315</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'885	-1'665
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-	-
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-84	-165
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2'486</b>	<b>2'485</b>
Produits extraordinaires	8,5	730	1'602
Charges extraordinaires		-	-
Impôts	8,6	-574	-560
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>2'642</b>	<b>3'527</b>
Bénéfice de l'exercice		2'642	3'527
Perte reportée		-18'458	-21'985
<b>Perte au bilan</b>		<b>-15'815</b>	<b>-18'458</b>

## EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

	Notes	2025	2024
CHF 1'000			
<b>REPARTITION DU BÉNÉFICE</b>			
Perte reportée avant répartition du bénéfice		-18'458	-21'986
Bénéfice de l'exercice		2'642	3'527
<b>Report à nouveau</b>		<b>2'642</b>	<b>3'527</b>
<b>Perte reportée après répartition du bénéfice</b>		<b>-15'815</b>	<b>-18'459</b>

## ÉTATS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2024	140'000	-18'458	-	121'542
Bénéfice (+) / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	2'642	2'642
<b>Capitaux propres au 31.12.2025</b>	<b>140'000</b>	<b>-18'458</b>	<b>2'642</b>	<b>124'185</b>

# NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS 2024

## 1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La Banque du Léman SA (la «Banque»), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail. Au 31 décembre 2025, la Banque avait 70.1 employés à plein temps (2024: 64.8).

## 2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

### 2.1 Principes généraux

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec les dispositions du code des obligations et des statuts, de la législation bancaire, ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. La Banque applique les prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers, transcrites dans l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) entrée en vigueur le 1er janvier 2020 et la circulaire 2020/1 de la FINMA. Les comptes annuels ont été établis de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée, soit un boucllement individuel statutaire avec présentation fiable, et selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

### 2.2 Saisie des opérations

Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

### 2.3 Délimitation dans le temps

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagées, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

### 2.4 Transactions en devises

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce. Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce.



Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

	2025	2024
USD CHF	0,7926	0,9050
GBP CHF	1,0660	1,1333
EUR CHF	0,9307	0,9404

## 2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

## 2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises. Les créances sur la clientèle en souffrance font l'objet d'une évaluation individuelle et le cas échéant d'un correctif de valeur individuel comptabilisé à la valeur nominale, qui est porté directement en déduction de cette rubrique, et qui équivaut à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où cette créance apparaît compromise. En cas de rupture anticipée d'un crédit, des indemnités peuvent être dues. Elles sont intégralement reconnues au résultat à la date d'exigibilité, sous réserve d'un correctif de valeur individuel.

## 2.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de créance et les métaux précieux acquis dans un but de placement à moyen et à long termes ainsi que les titres de participation détenus ni dans le dessein de négoce, ni dans le dessein d'un placement permanent. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la vente y sont aussi enregistrés.

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont évalués à leur valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio sur la durée résiduelle (accrual method). Les gains et pertes résultant d'une vente ou d'un remboursement anticipé sont répartis jusqu'à l'échéance initiale. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans les « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les titres productifs d'intérêts qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance ainsi que les positions en titres de participation. Le solde des adaptations de valeur est en principe porté sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ». Lorsqu'une répartition entre les adaptations de valeur liées au risque de défaillance et celles découlant des conditions du marché est effectuée, la part des modifications relatives au risque de défaillance est enregistrée dans les « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les immeubles destinés à la revente comprennent les biens immobiliers acquis ou repris par la Banque dans le but d'être revendus à court ou moyen terme et qui ne sont pas destinés à un usage durable par la Banque. Ces immeubles sont classés dans les immobilisations financières tant qu'ils ne sont pas encore cédés. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, incluant les frais directement attribuables. Lorsqu'un immeuble est destiné à la revente, aucun amortissement n'est pratiqué. À chaque date de clôture, les immeubles destinés à la revente sont évalués au plus bas entre le coût d'acquisition et la juste valeur.





Des corrections de valeur sont constituées lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. Les ajustements de valeur sont comptabilisés en résultat. Les charges liées à l'entretien courant, aux impôts et aux frais d'exploitation sont enregistrées dans le compte des autres résultats ordinaires de la période concernée. Le revenu ou la charge résultant de la vente d'un immeuble destiné à la revente est comptabilisé dans le compte de résultat des aliénations financières lors du transfert des risques et avantages économiques à l'acquéreur.

## 2.8 Participations

Sont considéré comme participation, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement durable, indépendamment de la part donnant droit à des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

## 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes :

Mobilier	5 ans
Améliorations des locaux loués	10 ans
Logiciels et équipement informatique	3 ans
Développements informatiques relatifs au système informatique bancaire	5 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue d'identifier un indicateur de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur réalisable de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée au débit de la rubrique « Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisation et valeurs immatérielles » dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs réalisables.

## 2.10 Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts avec la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

## 2.11 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base individuelle et prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié. Les provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions comportant des réserves latentes sont enregistrées dans les produits extraordinaires.

## 2.12 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage comprennent les prêts accordés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank). Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les « Comptes de régularisation » et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

## 2.13 Instruments financiers dérivés et valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés traités pour le compte de la Banque comprennent les options, les swaps sur devises et taux d'intérêt, et contrats à terme sur devises. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'actif et la valeur de remplacement négative au passif. Les opérations de couverture sont traitées en section 4.



## 2.14 Impôts

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation". Aucun impôt différé actif n'est reconnu.

## 2.15 Engagements conditionnels et engagements irrévocables

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

## 2.16 Événements significatifs survenus après la date du bilan

Il n'y a pas d'événement significatifs survenus après la date du bilan.



### 3. PRINCIPES DE GESTION DU RISQUE

La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- Une politique de risque globale,
- L'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- La définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondant,
- Un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à un suivi des risques.

Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion des risques au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués au sein des différents départements de la Banque (1er niveau de défense), par le département Contrôle interne (2ème niveau de défense) et par l'audit interne (3ème niveau de défense). Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement.

Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque :

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le premier niveau de défense et par le Département du risque.

## 3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou qu'une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par l'assurance que les expositions sont couvertes par une garantie adéquate.

### Avance à la clientèle

#### *Structure d'autorisation*

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différentes variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banquiers. Le comité des engagements de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

#### *Montant et taux d'avance*

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

#### *Garanties*

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

#### *Suivi*

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

### Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

#### *Créances couvertes par hypothèque et créances sur la clientèle*

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée.

#### *Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions*

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

### Exposition envers les banques

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement.

Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.



## 3.2 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences réglementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant. L'exposition aux risques de taux provient de la non-symétrie des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la Banque.

Les positions bancaires et clientèle sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire.

La politique de risques de taux est approuvée par le Conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la Direction de la Banque. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt font l'objet de limites internes définies par le Conseil d'administration et gérés opérationnellement par la Direction de la Banque. La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés.

### *Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque*

Des simulations statiques et dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de valeur sur les fonds propres et de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux (stress tests).

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

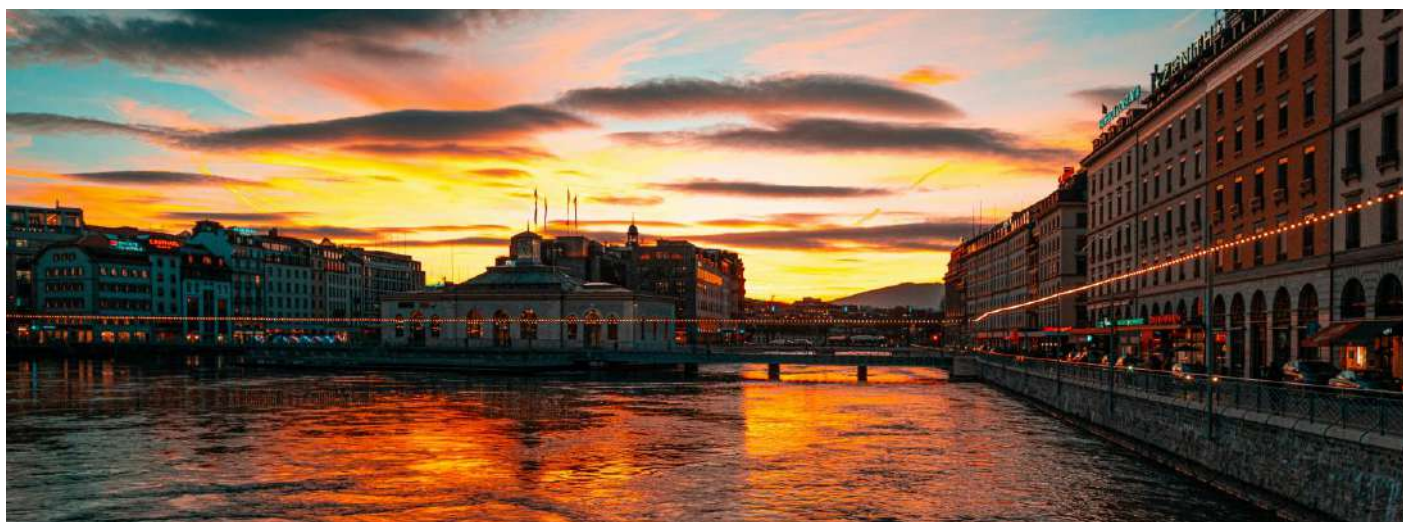
Le risque de change est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

## 3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

## 3.4 Risques compliance

Le risque de non-conformité (compliance) correspond au risque de sanction légale et réglementaire ainsi qu'au risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation de la banque qui pourraient découler d'un manquement au respect des prescriptions, normes et règles en vigueur. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque et de s'assurer qu'elle respecte en tout temps la législation en vigueur. Pour ce faire, le département assure une veille réglementaire, notamment pour tout ce qui est lié aux activités transfrontières et à la fiscalité (y compris internationale) et vérifie que les directives et règlements internes sont bien en ligne avec ces dispositions. La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et la vigilance quant au risque de fraude font également partie des priorités du département.



## 4. POLITIQUE D'AFFAIRES EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt, et de manière accessoire au risque de change. Ces instruments sont exclusivement utilisés à des fins de couverture et non dans un but spéculatif.

Les instruments financiers dérivés employés sont principalement des swaps de taux d'intérêt (Interest Rate Swaps – IRS), quasi exclusivement libellés en francs suisses (CHF) ainsi que des contrats Floors. Ils sont mis en œuvre dans le cadre d'opérations de couverture de type macro-hedge, visant à couvrir le risque de taux associé aux créances hypothécaires à taux fixe.

Les opérations de couverture sont conclues conformément à la politique d'affaires de la Banque en matière d'instruments financiers dérivés et de comptabilité de couverture, approuvée par les organes compétents. À chaque mise en place d'une relation de couverture, la Banque établit une documentation formelle précisant notamment :

- l'instrument de couverture,
- l'opération de base ou le portefeuille d'opérations de base couvertes,
- la nature du risque couvert,
- la stratégie de couverture,
- la méthode retenue pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture.

Les créances hypothécaires choisies comme opérations de base présentent des échéances proches de celles des instruments de couverture correspondants. Le nominal des opérations de base est systématiquement supérieur ou égal au nominal des instruments de couverture, afin d'éviter toute situation de sur-couverture, notamment en cas d'amortissements ou de remboursements anticipés.

### Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

La valeur de remplacement brute correspond à la juste valeur de l'ensemble des opérations ouvertes à la date de clôture. Les valeurs de remplacement positives sont inscrites à l'actif, tandis que les valeurs négatives figurent au passif du bilan.

Lorsque les conditions de la comptabilité de couverture sont remplies et dûment documentées, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées dans un compte de compensation au bilan, présenté sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs », pour autant qu'aucune adaptation de valeur ne soit comptabilisée sur l'opération de base.

À défaut, ou en cas de fraction excédentaire assimilée à une opération de négoce, la variation de juste valeur correspondante est enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

L'impact des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sur les flux d'intérêts est imputé au compte de résultat sous les rubriques « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ».

### Tests d'efficacité de la couverture

L'efficacité des relations de couverture est évaluée de manière régulière.

Un test d'effectivité est réalisé afin de s'assurer :

- que le nominal des opérations de base demeure supérieur ou égal à celui des instruments de couverture ;
- que la relation de couverture reste efficace de manière prospective.

La variation relative de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base est analysée pour différents scénarios de chocs de taux. Une relation de couverture est considérée comme efficace lorsque cette variation se situe dans une fourchette comprise entre 80 % et 125 %.

## 5. EXTERNALISATION

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire (Finnova), ainsi que ses activités de back office, à la société Swisscom AG, en Suisse, qui est l'une des principales sociétés d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise également une partie de ses activités liées au trafic des paiements ainsi qu'à la surveillance de ses transactions dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme à la Banque Entris banking AG, en Suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents ainsi que via un suivi de la Banque.

## 6.1 PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

### PRÊTS (Avant compensation avec les corrections de valeurs)

	Nature des couvertures			Total
	Couverture hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
CHF 1'000				
Créances sur la clientèle	-	20'394	12'597	32'991
Créances hypothécaires	1'326'387	384	226	1'326'997
- immeubles d'habitation	1'264'107	-	226	1'264'333
- immeubles commerciaux et autres	62'280	384	-	62'664
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>1'326'387</b>	<b>20'778</b>	<b>12'823</b>	<b>1'359'988</b>
<i>Année précédente</i>	<i>1'280'364</i>	<i>19'936</i>	<i>24'722</i>	<i>1'325'022</i>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>1'326'387</b>	<b>20'394</b>	<b>9'829</b>	<b>1'356'611</b>
<i>Année précédente</i>	<i>1'278'603</i>	<i>16'347</i>	<i>24'568</i>	<i>1'319'518</i>

### HORS BILAN

	Nature des couvertures			Total
	Couverture hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
CHF 1'000				
Engagements conditionnels	-	2'696	6'320	9'015
Engagements irrévocables*	-	-	22'586	22'586
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	1'462	1'462
<b>Total du hors bilan</b>	<b>-</b>	<b>2'696</b>	<b>30'367</b>	<b>33'063</b>
<i>Année précédente</i>	<i>-</i>	<i>2'177</i>	<i>17'397</i>	<i>19'574</i>

\* inclus kCHF 18'467 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et kCHF 4'119 de garantie des dépôts

### CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
CHF 1'000				
<b>Total créances compromises</b>	<b>18'904</b>	<b>15'720</b>	<b>3'184</b>	<b>3'377</b>
<i>Année précédente</i>	<i>19'924</i>	<i>14'420</i>	<i>5'504</i>	<i>5'504</i>

## 6.2 PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
CHF 1'000						
<b>Instrument de taux</b>						
Contrats Floor	-	-	-	301	-	145'896
Swaps de taux	-	-	-	420	10'371	512'000
<b>Devises/métaux précieux</b>						
Contrats à terme	833	-	52'195	-	-	-
Swaps de devises	111	5	60'040	-	-	-
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>5</b>	<b>112'235</b>	<b>721</b>	<b>10'371</b>	<b>657'896</b>
<i>Année précédente</i>	<i>1'621</i>	<i>112</i>	<i>171'876</i>	<i>2'217</i>	<i>11'719</i>	<i>703'424</i>

La Banque n'effectue pas de netting des valeurs de remplacements positives et négatives.

### RÉPARTITION SELON LES CONTREPARTIES

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
CHF 1'000			
Valeurs de remplacement positives	-	832	833
Valeurs de remplacement négatives	-	10'376	-

## 6.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>		
Créances rattachées intérêts positifs	298	622
Créances rattachées intérêts négatifs à recevoir	13	-
Créances rattachées aux frais d'apporteurs d'affaires	1'668	1'811
Autres	1'420	1'650
<b>Total</b>	<b>3'398</b>	<b>4'083</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
Dettes rattachées - intérêts	3'669	4'710
Dettes rattachées - charges de personnel	1'828	1'453
Agio sur emprunts	3'012	3'406
Autres charges à payer	2'154	1'091
Produits reçus d'avance	1'651	1'850
<b>Total</b>	<b>12'314</b>	<b>12'510</b>

## 6.4 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	<u>Valeur comptable</u>		<u>Juste valeur</u>	
	2025	2024	2025	2024
CHF 1'000				
<b>TITRES DE CREANCES</b>	-	-	-	-
Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
Dont disponibles à la revente	-	-	-	-
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>	-	-	-	-
Dont participations qualifiées (10% des voix ou du capital)	-	-	-	-
<b>METAUX PRECIEUX</b>	-	-	-	-
<b>IMMEUBLES DESTINES A LA REVENTE</b>	1'158	-	1'290	-
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>1'158</b>	<b>-</b>	<b>1'290</b>	<b>-</b>

Durant l'exercice 2025, la Banque a racheté lors d'une vente aux enchères l'immeuble en garantie d'une créance compromise. L'immeuble sera détenu pendant la phase de rénovation et jusqu'à la revente.

## 6.5 PARTICIPATIONS

	Valeur d'acquisition	Amort. Cumulé	Valeur comptable 2023	Changement d'affect.	Invest.	Désinvest. 2025	Amort.	Adaptations de valeurs	Valeurs comptable 2025
CHF 1'000									
Autres Participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avec valeur Boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans valeur Boursière	3'447	-	3'447	-	-	-	-	-	3'447
<b>Total Participations</b>	<b>3'447</b>	<b>-</b>	<b>3'447</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3'447</b>

Au 31.12.2025, les titres de participations sont composés de 2'610 actions nominatives de la Banque des Lettres de Gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA pour une valeur nominale de CHF 1'000.- par action libérées à concurrence de CHF 440.- par action. La part non libérée constitue un engagement au Hors-bilan de CHF 1'461'600.-.

## 6.6 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable au 31.12.2024	Invest. / Désinvest. en 2025	Amort. En 2025	Valeur comptable au 31.12.2025
CHF 1'000						
Amélioration des locaux loués	3'799	3'472	327	57	108	276
Mobilier	835	628	207	21	62	166
Equipement informatique	228	227	1	278	48	231
Logiciels	6'934	6'075	859	1'513	680	1'692
Migration informatique	6'804	5'757	1'047	-	983	64
<b>Total immo. Corporelles</b>	<b>18'600</b>	<b>16'159</b>	<b>2'441</b>	<b>1'869</b>	<b>1'881</b>	<b>2'429</b>

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2025 : kCHF 6'285 (dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 1'590) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 6'119 (dont kCHF 1'526 à moins d'un an)

- Location de véhicules : kCHF 166 (dont kCHF 63 à moins d'un an)

## 6.7 RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>AUTRES ACTIFS</b>		
Compte de compensation	9'342	9'974
Actifs divers	121	291
<b>Total</b>	<b>9'463</b>	<b>10'265</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>		
Compte de compensation	-	-
Impôts indirects	247	546
Passifs divers	273	224
<b>Total</b>	<b>520</b>	<b>770</b>

## 6.8 INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>ACTIFS NANTIS / CÉDÉS</b>		
Compte de garantie mis en gage auprès de la BNS	2'060	1'612
Créances hypothécaires engagées en faveur de la Banque suisse de lettres de gage	560'323	540'705
<b>Total</b>	<b>562'383</b>	<b>542'317</b>

## 6.9 INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation Avena - Fondation BCV 2ème pilier, depuis avril 2014.

La Banque possède trois plans à primauté de cotisations (2ème pilier) fourni par la Fondation Avena, fondation BCV 2ème pilier, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les membres du Cercle des Directeurs, et le troisième assurant les membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2025 de 112.6% (2024 : 109.1%)

	2025		2024	
CHF 1'000				
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	-		-	
	Excédent/insuffisance de couverture au	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)
	2025	2025	2024	Cotisations payées 2025
				Charges de prévoyance dans les charges de personnel
		2025	2024	2025
CHF 1'000				
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	1'476
				906
				801

## 6.10 PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

	2025	2024
CHF 1'000		
Emprunts obligataires émis par Banque du Léman SA	-	-
Emprunts et prêts de la Banque suisse des lettres de gage	340'500	318'500
<b>Total</b>	<b>340'500</b>	<b>318'500</b>

## 6.11 PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	Solde 2024	Utilisations conformes au but	Redassification	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde 2025
CHF 1'000								
Autres provisions	4'057	730	-	-	-	-	100	3'468
<b>Total</b>	<b>4'057</b>	<b>730</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>3'468</b>
<b>Total provisions</b>	<b>4'057</b>	<b>730</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>3'468</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risque-pays</b>	<b>5'504</b>	<b>3'402</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'467</b>	<b>192</b>	<b>3'377</b>
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	5'504	3'402	-	-	-	1'467	192	3'377

Durant l'exercice 2025, la Banque a utilisé les "Autres provisions" pour un montant de kCHF 730. Cette dissolution de provision est considérée comme une dissolution de réserve latente et a directement servi à constituer une correction de valeur pour risque de défaillance équivalente.

## 6.12 CAPITAL SOCIAL

	2025			2024		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
CHF 1'000						
Capital social	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
<b>Total</b>	<b>140'000</b>	<b>140'000</b>	<b>140'000</b>	<b>140'000</b>	<b>140'000</b>	<b>140'000</b>
<i>dont capital non libéré</i>	-	-	-	-	-	-

En juillet 2023, la Banque a mis en place une marge de fluctuation de son capital comme le permet le Code des obligations depuis le 1er janvier 2023. Cette marge de capital a été fixée entre kCHF 106'000 et kCHF 150'000 pour une durée de 5 ans.

L'intégralité du capital est détenu par l'actionnaire unique, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

## 6.13 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES PARTIES LIÉES

	Créances		Engagements	
	2025	2024	2025	2024
CHF 1'000				
Participants qualifiés	61'261	22'610	357'646	414'567
Sociétés du groupe	20'514	14'896	10'438	12'056
Affaires d'organes	197	430	2'265	2'222
<b>Total</b>	<b>81'972</b>	<b>37'936</b>	<b>370'348</b>	<b>428'845</b>

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

## 6.14 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

	2025		2024	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
CHF 1'000				
<b>PROPRIETAIRES SIGNIFICATIFS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIETAIRE DE CAPITAL LIES PAR DES CONVENTIONS DE VOTE</b>				
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	140'000	100%	140'000	100%

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 5 détiennent plus de 5% des parts sociales (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône, Haute-Savoie et Ain).

## 6.15 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobiliés	Total
CHF 1'000								
<b>ACTIFS : INSTRUMENTS FINANCIERS</b>								
Liquidités	163'201	-	-	-	-	-	-	163'201
Créances sur les banques	104'880	-	3'463	555	-	-	-	108'898
Créances sur la clientèle	466	6'815	602	1'301	15'626	5'189	-	29'998
Créances hypothécaires	50	112'372	25'360	121'391	467'457	599'984	-	1'326'613
Valeur de remplacement positives d'instruments financiers	1'665	-	-	-	-	-	-	1'665
<b>Total</b>	<b>270'262</b>	<b>119'187</b>	<b>29'425</b>	<b>123'246</b>	<b>483'082</b>	<b>605'172</b>	<b>-</b>	<b>1'630'375</b>
<i>Année précédente</i>	<i>234'106</i>	<i>74'975</i>	<i>13'230</i>	<i>106'193</i>	<i>520'822</i>	<i>604'876</i>	<i>-</i>	<i>1'554'202</i>
<b>FONDS ETRANGERS : INSTRUMENTS FINANCIERS</b>								
Engagements envers les banques	4'811	-	74'000	33'000	219'000	30'000	-	360'811
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	497'518	13'159	151'238	108'951	27'392	80	-	798'338
Valeur de remplacement négatives d'instruments financiers	10'376	-	-	-	-	-	-	10'376
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	8'000	25'000	109'700	197'800	-	340'500
<b>Total</b>	<b>512'705</b>	<b>13'159</b>	<b>233'238</b>	<b>166'951</b>	<b>356'092</b>	<b>227'880</b>	<b>-</b>	<b>1'510'026</b>
<i>Année précédente</i>	<i>413'555</i>	<i>24'660</i>	<i>253'910</i>	<i>164'746</i>	<i>325'808</i>	<i>252'880</i>	<i>-</i>	<i>1'435'560</i>

## 6.16 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	2025		2024	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités	163'201	-	177'795	-
Créances sur les banques	6'466	102'433	11'752	41'299
Créances sur la clientèle	27'357	2'641	29'743	3'896
Créances hypothécaires	1'198'941	127'672	1'173'463	112'416
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	1'665	-	3'838
Immobilisations financière	1'158	-	-	-
Compte de régularisation	3'398	-	4'083	-
Participation	3'447	-	3'447	-
Immobilisations corporelles	2'429	-	2'441	-
Autres actifs	121	9'343	312	9'953
<b>Total actifs</b>	<b>1'406'518</b>	<b>243'753</b>	<b>1'403'036</b>	<b>171'402</b>
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	4'758	356'053	5'315	412'412
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	511'788	286'549	476'148	211'353
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	10'376	-	11'831
Obligations de caisse	-	-	-	-
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	340'500	-	318'500	-
Comptes de régularisation	12'314	-	12'510	-
Autres passifs	520	-	770	-
Provisions	3'227	-	4'057	-
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	140'000	-	140'000	-
Perte reportée	-18'458	-	-21'985	-
Bénéfice de l'exercice	2'642	-	3'527	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>124'185</b>	<b>-</b>	<b>121'542</b>	<b>-</b>
<b>Total passifs</b>	<b>997'292</b>	<b>652'979</b>	<b>938'842</b>	<b>635'596</b>

## 6.17 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

	2025		2024	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
<b>ACTIFS</b>				
Suisse	1'406'518	85,2%	1'403'036	89,1%
France	213'201	12,9%	157'136	10,0%
Allemagne	17'497	1,1%	4'402	0,3%
Autres	13'055	0,8%	9'864	0,6%
<b>Total</b>	<b>1'650'271</b>	<b>100,0%</b>	<b>1'574'438</b>	<b>100,0%</b>

## 6.18 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Notation Moody's	<u>Expositions à l'étranger</u>			
	2025		2024	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
<b>ACTIFS</b>				
Aaa	17'497	7%	4'402	3%
Aa3	213'201	87%	157'136	92%
Autres	13'055	5%	9'864	6%
<b>Total</b>	<b>243'753</b>	<b>100%</b>	<b>171'402</b>	<b>100%</b>

## 6.19 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EUR	Autres	Total
CHF 1'000				
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités	163'137	64	-	163'201
Créances sur les banques	3'132	98'447	7'319	108'898
Créances sur les clients	25'206	3'998	794	29'998
Créances hypothécaires	1'300'671	25'942	-	1'326'613
Valeurs de remplacement positives	1'665	-	-	1'665
Compte de régularisation	3'398	-	-	3'398
Immobilisations financières	1'158	-	-	1'158
Participations	3'447	-	-	3'447
Immobilisations corporelles	2'429	-	-	2'429
Autres actifs	9'463	0	-	9'463
Capital social non libéré				
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>1'513'707</b>	<b>128'450</b>	<b>8'113</b>	<b>1'650'271</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	52'754	50'772	-	103'526
<b>Total</b>	<b>1'566'461</b>	<b>179'222</b>	<b>8'113</b>	<b>1'753'797</b>
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	360'811	-	-	360'811
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	656'815	133'407	8'115	798'338
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	10'376	-	-	10'376
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	340'500	-	-	340'500
Comptes de régularisation	12'314	-	-	12'314
Autres passifs	520	-	-	520
Provisions	3'227	-	-	3'227
Capital social	140'000	-	-	140'000
Bénéfice reporté/perte reportée	-18'458	-	-	-18'458
Bénéfice/perte (résultat de la période)	2'642	-	-	2'642
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>1'508'748</b>	<b>133'407</b>	<b>8'115</b>	<b>1'650'271</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option sur devise	50'772	52'754	-	103'526
<b>Total</b>	<b>1'559'520</b>	<b>186'161</b>	<b>8'115</b>	<b>1'753'797</b>

## 7. INFORMATIONS RELATIVES AU HORS-BILAN

### 7.1 Créances et engagements conditionnels

	2025	2024
CHF 1'000		
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'015	7'373
Cautions	9'015	7'373
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>9'015</b>	<b>7'373</b>
Créances conditionnelles résultant des reports de pertes fiscales	-	441
<b>Total des créances conditionnelles</b>	<b>-</b>	<b>441</b>

Au 31 décembre 2025, la Banque a entièrement consommé les pertes fiscalement reportables après déduction de la perte reportée consommée durant l'exercice (2024: 441k).

## 8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 8.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>RESULTAT DE NEGOCE PROVENANT DES :</b>		
Devises	11'145	9'696
Instrument de taux	165	165
<b>Total</b>	<b>11'310</b>	<b>9'861</b>

Durant l'exercice 2023 la Banque a cédé des swaps de taux d'intérêt pour un montant nominal de kCHF 39'000, swaps initialement considérés comme des instruments de couverture, mais devenus inefficaces conformément à la politique de couverture de la Banque. Une partie des produits réalisés sur cette cession (kCHF1'016) s'amortit linéairement jusqu'en 2031, date de maturité initiale de l'instrument cédé. Durant l'exercice 2025, cela a représenté un produit de kCHF 164.8.

### 8.2 Indication d'un produit de refinancement significative dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Pour l'exercice 2025, la Banque a reconnu kCHF 21 (2024 : kCHF 3) d'intérêts négatifs sur les opérations de refinancement.

Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en revenu dans le compte « charges d'intérêts ».

### 8.3 Répartition des charges de personnel

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>REPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires et indemnités	8'223	7'121
Charges sociales	793	633
Contributions aux institutions de prévoyance	906	801
Autres frais de personnel	375	523
<b>Total des charges personnel</b>	<b>10'297</b>	<b>9'078</b>

### 8.4 Répartition des charges d'exploitation

	2025	2024
CHF 1'000		
<b>REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Externalisation de services (informatique et back-office)	5'229	5'255
Frais de communication et publicité	1'135	1'052
Coût des locaux	1'390	1'422
Frais d'administration et de consultation	305	388
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	253	270
Frais d'audit externe (autre)	-	-
Frais de bureau divers	488	457
Autres charges d'exploitation	1'063	1'230
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>9'863</b>	<b>10'074</b>

### 8.5 Produits extraordinaires

	2025	2024
CHF 1'000		
Reprise de réserves latentes	730	1'602
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>730</b>	<b>1'602</b>

## 8.6 Impôts

	2025	2024
CHF 1'000		
Charges relatives aux impôts courants	574	560
Charges relatives aux impôts latents	-	-
<b>Total des impôts</b>	<b>574</b>	<b>560</b>
Taux d'imposition moyen	23,1%	22,5%

La Banque est partiellement soumise à l'impôt sur le revenu au titre de l'exercice 2025, en raison de pertes fiscalement reportables. Au terme de l'exercice 2025, la perte fiscale reportable se monte à KCHF 0. Le taux d'imposition moyen exprime la charge d'impôt sur les capitaux propres, rapportée au résultat opérationnel.



# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de BANQUE DU LEMAN SA, GENEVE

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque du Léman SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 22 à 50) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations – aussitôt que celles-ci sont disponibles – et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Banque du Léman SA, Genève  
Rapport de l'organe de révision à  
l'Assemblée générale sur l'audit des  
comptes annuels

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**KPMG SA**

**Nicolas MOSER**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

**Aurélié PASCAL**  
Expert-réviser agréée

**Genève, le 1er avril 2025**



**MERCI !**